

Formation inventaire des zones humides - cantons de BEAUVOIR et St JEAN de MONTS

Service Etudes/Animation // 02 51 36 82 06
15/01/2010 | Mise à jour : 08:42

Au printemps, la commission environnement de la FDSEA a lancé un recensement de rĕfĕrents (1 par commune) afin de suivre au plus prĕs les inventaires zones humides dans chaque SAGE (Schĕma d'Amĕnagement et de Gestion des Eaux) du dĕpartement. L'objectif de ce recensement ĕtait de crĕer un groupe de personnes ĩ mĕme, dans chaque SAGE, de suivre la mise en place des zonages, de connaĕtre les critĕres ĕtudiĕs pour classer une zone comme humide et de contribuer ĩ la discussion lors de la rĕalisation des inventaires. Depuis dĕcembre, nous avons pris la dĕcision avec Jean Guibert, prĕsident de la commission des bailleurs, d'inviter le dĕlĕguĕ bailleur de chaque canton. Lors de la formation, le maire ou ĩ un conseiller municipal peut ĩtre inviter ĩ participer.

La formation commence ĩ 10h

Elle se dĕroule comme suit :

10h00-12h30 formation en salle. Seront abordĕs les thĕmes suivants :

1. Dĕfinition d'une zone humide
2. Intĕrĕts des zones humides
3. Critĕres de dĕtermination
4. Les enjeux
5. Mesures de gestion et de protection
6. Dĕmarches d'inventaires

12h30-14h : dĕjeuner

14h-16h30 : formation sur le terrain ĩ la reconnaissance

inscription auprĕs du dĕlĕguĕ environnement ou de dĕlĕguĕ cantonal